



Genève, le 27 mars 2015

Aux représentant-e-s des médias
(2 pages)

**Communiqué de presse
du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)**

**Inauguration de l'antenne socio-éducative (HUG-EPI) destinée aux personnes
présentant un handicap mental avec troubles sévères du comportement**

L'antenne socio-éducative HUG-EPI, inaugurée le 27 mars 2015, a été créée en décembre 2014 afin d'améliorer la prise en charge des personnes présentant un handicap avec troubles sévères du comportement. Il s'agit d'un nouveau dispositif visant à augmenter l'autonomie des patients et, à terme, à les aider à s'intégrer à la vie institutionnelle, c'est-à-dire favoriser leur intégration dans un lieu de vie. Le concept d'antenne socio-éducative se démarque par son aspect pluridisciplinaire visant à compléter les soins médico-thérapeutiques dispensés par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) par une approche socio-éducative assurée par les Etablissements publics pour l'intégration (EPI). Cette pluridisciplinarité favorisera le transfert de savoir entre les équipes et permettra d'apporter une offre thérapeutique inédite à Genève. Les projets communs aux HUG et aux EPI s'inscrivent dans la volonté du DEAS de favoriser les structures intermédiaires afin d'assurer une offre de prise en charge la plus adaptée possible à chaque catégorie de patients.

Inaugurée en présence de M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé des affaires sociales et de la santé, de M. Bertrand Levrat, directeur général des HUG, et de M. Alain Kolly, directeur général des EPI, l'antenne socio-éducative a pour objectifs de réduire l'intensité et la fréquence des troubles du comportement par des méthodes éducatives et de communication ainsi que par une évaluation comportementale commune (médico-thérapeutique et socio-éducative). Elle a pour vocation principale d'améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées prises en charge sur le site de Belle-Idée.

L'antenne socio-éducative, composée de quatre collaborateurs des EPI, permet de construire, grâce à la collaboration HUG-EPI, des programmes socio-éducatifs individualisés améliorant la qualité de vie des personnes accueillies à l'hôpital alors qu'elles sont dans une période difficile de leur vie.

Après quatre mois d'activité de l'antenne socio-éducative, les échos du terrain sont très positifs. L'efficacité de l'ensemble du projet sera néanmoins évaluée au cours d'une période test de trois ans.

Le projet d'antenne socio-éducative a pu être développé rapidement grâce à une volonté commune des partenaires¹ d'améliorer les dispositifs existants et d'enrichir qualitativement la

prise en charge de certains patients notamment ceux suivis prioritairement dans les unités hospitalières de l'UPDM.

L'antenne socio-éducative HUG-EPI s'inscrit dans un ensemble de trois projets inter-reliés, dont l'antenne socio-éducative représente la première réalisation. Une structure intermédiaire facilitant la transition entre le milieu hospitalier et le milieu socio-éducatif, et prévenant les hospitalisations de longue durée, verra le jour au premier trimestre 2016. En parallèle, l'équipe mobile de l'unité de psychiatrie du développement mental (UPDM) des HUG sera renforcée dès juin 2015.

Dans le cadre de son programme de législature 2014-2018, le Conseil d'Etat s'est engagé à améliorer l'adéquation de l'offre à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap. La politique du handicap menée par le canton de Genève vise le partenariat avec les patients, leurs proches, les structures socio-éducatives et les partenaires du domaine de la santé mentale. Le projet d'amélioration du dispositif HUG-EPI s'intègre pleinement dans cette démarche en associant et complétant les compétences des structures existantes. Ainsi, l'antenne socio-éducative et les deux projets à venir, qui ont pour objectif d'offrir plus d'interfaces entre les lieux de prise en charge, devraient répondre en partie aux besoins des acteurs du domaine de la santé et du handicap, ainsi qu'aux familles notamment celles concernées par les comportements-défi² avec troubles du spectre autistique.

Dossier de presse

A télécharger à l'adresse <http://www.ge.ch/deas/conferences.asp?id=2015>

Pour tout renseignement complémentaire :

M. Laurent Paoliello – chargé de communication, département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) - ☎ +41 79 935 86 75.

¹ Le DEAS, par l'intermédiaire de M. Adrien Bron, directeur général à la direction générale de la santé (DGS) et président du comité de pilotage des trois projets et de M. Michel Blum, directeur des assurances sociales et du handicap à la direction générale de l'action sociale (DGAS), ainsi que les EPI et les HUG.

² Les comportements-défis sont des troubles importants du comportement de personnes affectées par une déficience mentale. Ils comprennent les agressions verbales et physiques, les dommages à la propriété, l'hyperactivité, les crises de nerf, l'automutilation, etc. Selon Willaye E. et Margerotte G. (2008), ces comportements peuvent représenter un danger pour la santé de la personne avec handicap ou pour d'autres personnes (ex. le personnel encadrant). Ces comportements, qui risquent de s'aggraver sans intervention de professionnels qualifiés dans un lieu adapté, rendent l'intégration sociale très difficile. Par ailleurs, ils interfèrent avec les objectifs d'apprentissage.